

# Charte de l'intervenant SubaquaSanté

En tant qu'intervenant en activité physique adaptée dans le dispositif Palmer vers sa Santé, je m'engage à :

- Respecter le patient dans sa globalité d'être humain et ses valeurs
- Lui porter un regard bienveillant et exempt de jugement
- Recueillir oralement son consentement libre et éclairé avant toute pratique physique
- Lui proposer une activité physique conforme à mes compétences, aux conditions de pratique et adaptée à son état de santé
- Lui prodiguer des conseils en activité physique conformes aux données actuelles de la science et aux programmes nationaux de santé en cours
- Lui garantir la confidentialité des données personnelles, médicales et familiales dont il me ferait part ou dont j'aurais pris connaissance par ailleurs
- M'interdire toute immixtion dans un domaine qui ne relève pas strictement de mes compétences professionnelles
- Respecter les exigences du cahier de charges Palmer vers sa Santé pour ma structure
- Actualiser mes connaissances et compétences dans le domaine de l'activité physique adaptée.

Nom du président de l'association / du gérant de la SCA :

Prénom du président de l'association / du gérant de la SCA :

Numéro de licence :

Numéro FFESSM et nom de la structure d'accueil :

Fait le à

Signature

Tampon de la structure